santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

MSA Lorraine

Bulletin d'information trimestriel n° 4-2020 • NOVEMBRE 2020

Sommaire

- **Édito**
  "Améliorer l'avenir et la cohésion sociale dans les territoires ruraux" page 1
- **Vie mutualiste**
  Élection du nouveau Conseil d'administration page 2
- **Solidarité**
  Près de 11 millions d'aidants en France, et vous ? page 3
- **Internet**
  Droit ouvre-toi ! page 3
- **Famille**
  Pas de casse-tête pour mon quotient familial ! page 3
- **Prévention santé**
  Les p'tits ateliers nutritifs : c'est gratuit, à partir de chez vous et sans vous déplacer page 4
  Le Mémo Santé Enfant, votre aide-mémoire santé pour chacun de vos enfants ! page 4
- **Offre de service du groupe MSA Lorraine**
  Asept Lorraine : retour en images page 4

Édito

"Améliorer l'avenir et la cohésion sociale dans les territoires ruraux"

Le processus électoral de renouvellement du Conseil d'administration, débuté en janvier 2020 et interrompu par la crise sanitaire, s'est achevé mi-septembre par l'élection des administrateurs et des membres du bureau.

Je les félicite pour leur élection et adresse un message de bienvenue aux nouveaux administrateurs.

C'est une équipe largement renouvelée qui au-delà des sensibilités syndicales, a pour mission de veiller aux intérêts de nos adhérents et des territoires ruraux et de définir pour les cinq prochaines années, les orientations en matière d'accompagnement des plus fragiles, d'accès aux soins, de prévention santé, de santé sécurité au travail ou encore de services de proximité.

Notre action s'inscrira dans la continuité de celle que nous avons portée au cours de ces dernières années.

Tout simplement parce que le contexte qui a prévalu lors de sa mise en œuvre, lié aux difficultés économiques, sociales, climatiques et aux difficultés des territoires ruraux, reste d'actualité.

La ruralité est une chance et un atout pour la France. Il y a urgence à bâtir une véritable politique à destination du monde rural, et de s'en donner les moyens !

Nous restons plus que jamais mobilisés pour améliorer l'avenir et la cohésion sociale dans les territoires ruraux et entendons être un partenaire engagé aux côtés des pouvoirs publics.

Au travail !

Bernard Helluy
Président du
Conseil d'administration
de la MSA Lorraine

Élection du nouveau Conseil d'administration

Bernard HELLUY
Président
Barbas (54)

Dominique STRUB
1er Vice-Président
Jolivet (54)

Le bureau

1er collège

REPRÉSENTANTS DES EXPLOITANTS AGRICOLES NON-EMPLOYEUR DE MAIN-D'ŒUVRE

Régis ROLLIN
Président du CPSNS* Ottange (57)

Nathalie GAND
Vice-Présidente Fomerey (88)

Nathalie THOMAS
Présidente CD 88 Puzieux (88)

Isabelle PERRY
Présidente CPASS Dommartin-les-Remiremont (88)

Laurent ANDRÉ
Olley (54)

Katia DREYER
Assenoncourt (57)

Alain KREMER
Hundling (57)

Jean-Louis LEPAGE
Val-de-Briey (54)

Émeric MENUISIER
Haraucourt (54)

2e collège

REPRÉSENTANTS DES SALARIÉS

Jean-Luc VANDEVELDE
Président du CPSS* Vandœuvre-lès-Nancy(54)

Bernard SCHMITT
Vice-Président Président du CPASS* Saint-Julien-les-Metz (57)

Christian THEVET
Président de la CVM* Bulgnéville (88)

Dominique BORDENAVE
Nitting (57)

Jean-Baptiste DUPIEUX
Nancy (54)

Nadine HENRY
La Neuveville-sous-Châtenois (88)

Philippe JAMIN
Jarny (54)

Benjamin POMBO
Gugnécourt (88)

Pierre SYLVESTRE
Monthureux-sur-Saône (88)

Roger THIRION
Sarreguemines (57)

Amandine TIHA
Saint-Georges (57)

3e collège

REPRÉSENTANTS DES EMPLOYEURS DE MAIN-D'ŒUVRE

Olivier ROUSSELLE
Président CD 57 Blanche Église (57)

Robert DIEUDONNÉ
Vice-Président Belmont-sur-Buttant (88)

Mathieu BOUDINET (57)
Bettborn (57)

Frédéric MAILLARD
Landaville (88)

Xavier TRÉVILLOT
Lorey (54)

UDAF

REPRÉSENTANTS DES ASSOCIATIONS FAMILIALES

Guillaume GOEUSSE
Vice-Président Épinal (88)

Germain BACH
Laquenexy (57)

* CD : Comité Départemental
CPSNS : Comité de protection sociale des non-salariés agricoles
CPSS : Comité de protection sociale des salariés agricoles
CPASS : Comité paritaire d'action sanitaire et sociale
CMV : Commission de la vie mutualiste
(*La présidence et la vice-présidence du comité paritaire d'action sanitaire et sociale fonctionnent en alternance annuelle.)

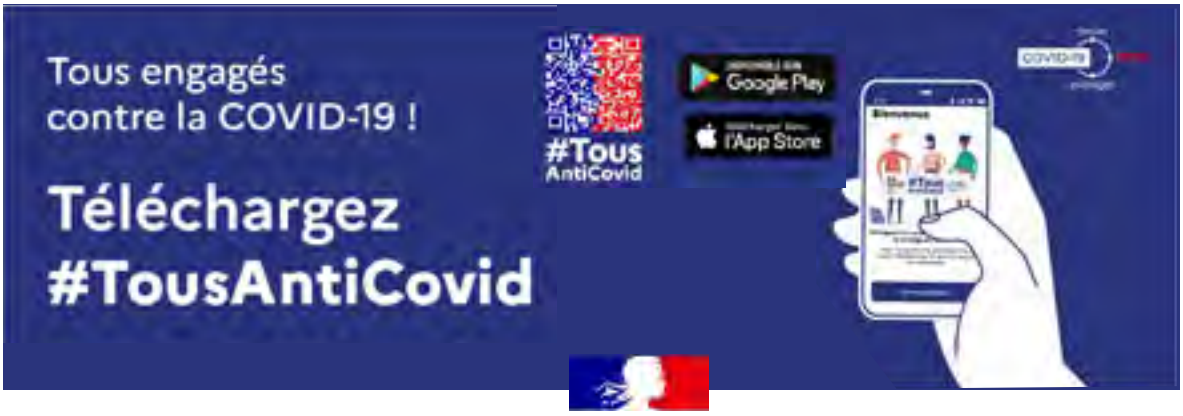

Solidarité

Près de 11 millions d'aidants en France, et vous ?

Vous apportez une aide régulière à un membre de votre entourage dépendant ou une personne en situation de handicap ? Alors vous êtes un aidant. Votre MSA accompagne les aidants depuis de nombreuses années pour les aider à poursuivre leur rôle le plus sereinement possible.

L'allocation journalière de proche aidant (AJPA)

L'allocation journalière de proche aidant est une nouvelle prestation qui peut être versée aux personnes qui cessent ou réduisent leur activité pour s'occuper d'un proche en situation de handicap ou de perte d'autonomie.

Pour en bénéficier, vous devez :

- avoir un lien étroit avec la personne aidée : conjoint, concubin, pacsé, ascendant, descendant, personne âgée ou handicapée avec laquelle vous résidez ou que vous aidez régulièrement et fréquemment ;
- résider en France de façon stable et régulière ;
- être salarié(e) du secteur public ou privé (et avoir demandé un congé proche aidant à votre employeur), exploitant(e) agricole, non salarié(e), stagiaire de la formation professionnelle rémunérée, au chômage indemnisé, VRP ou salarié(e) du particulier employeur ;
- réduire ou cesser votre activité pour aider ce proche en situation de handicap ou de dépendance.

vous ne devez pas :

- être rémunéré(e) par ce proche au titre de l'APA* ou de la PCH** ;
- percevoir des prestations, allocations, indemnités non cumulables ;
- avoir perçu la totalité des 66 allocations journalières au cours de votre carrière professionnelle.

La personne aidée doit :

- avoir un lien étroit avec l'aidant ;
- résider en France de façon stable et régulière ;
- avoir un taux d'incapacité égal ou supérieur à 80% reconnu par la maison départementale des personnes handicapées ou la caisse primaire d'Assurance maladie ou un degré de dépendance déterminé par le conseil départemental

aidant'plus
L'aide en plus dans mon quotidien

Pour aller plus loin, découvrez "aidant'plus"

Aujourd'hui, votre MSA met à disposition "aidant'plus", un guide en ligne pour accompagner les aidants dans leur quotidien.

Vous y découvrirez toutes les prestations sociales auxquelles les aidants peuvent prétendre, les formations et réunions d'échange pour les guider et les informer, le "parcours santé aidant" pour prendre soin de soi ainsi que des aides pour souffler et s'accorder du temps pour soi.

Rendez-vous sur le site de votre MSA pour découvrir "aidant'plus".

** APA : allocation personnalisée d'autonomie*
*** PCH : prestation de compensation du handicap*

Rendez-vous sur : lorraine.msa.fr, rubriques Particulier/Famille, logement/ Prestations familiales/L'allocation journalière de proche aidant (AJPA)

Internet

Droit ouvre-toi !

Quand on est jeune et que l'on débute dans la vie active, on a des besoins spécifiques. Pour chaque situation, des solutions existent.

Vous avez entre 18 et 25 ans ? Vous aussi, vous avez droit à des prestations sociales à la MSA. Premier emploi, premier appartement, pas assez d'argent pour aller chez le dentiste ou le médecin ? Des aides existent pour chaque étape de la vie. N'attendez pas et découvrez à quelles prestations sociales vous pouvez prétendre en fonction de votre situation.

Famille

Pas de casse-tête pour mon quotient familial !

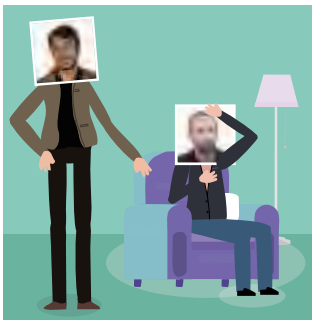

Vous avez des démarches à effectuer prochainement et vous devez fournir une attestation de votre quotient familial. Vous êtes un peu perdu ? Le service en ligne "Mon quotient familial" est fait pour vous !

À quoi sert-il ?

Le quotient familial sert de base de calcul à différents organismes publics pour déterminer vos droits et les conditions à certaines prestations, notamment en action sanitaire et sociale. Il peut vous être demandé par des structures et services comme les crèches, les centres de loisirs, les aides à domicile, la restauration scolaire ou les bibliothèques. Il permet de connaître le montant de la participation financière qui reste à votre charge.

Un service en ligne MSA fait pour vous !

Vous avez besoin d'une attestation de votre quotient familial ? Pour encore plus de simplicité dans vos démarches, la MSA met à votre disposition le service en ligne "Mon quotient familial".

Grâce à ce nouveau service et en quelques clics :

- vous accédez à votre quotient familial pour le mois en cours sans aucune information à saisir,
- vous sélectionnez votre quotient familial mensuel sur un historique des 24 derniers mois,
- vous téléchargez en temps réel une attestation avec ou sans le détail des membres de votre famille.

Alors, faites le choix de la tranquillité !

#FallaitLeDirePlusTot

#MSAenLigne

Retrouvez ce service en ligne et plein d'autres sur le site Internet de votre MSA, dans Mon espace privé, rubrique Famille, logement > Enfance.

Les P'tits Ateliers Nutritifs : c'est gratuit, à partir de chez vous et sans vous déplacer

Vous êtes parent de jeunes enfants ou allez bientôt le devenir ? Découvrez les P'tits Ateliers Nutritifs de la MSA : des ateliers interactifs à distance pour tout savoir sur l'alimentation des enfants de 0 à 2 ans.

En participant aux P'tits Ateliers Nutritifs, fini les questions sans réponses ou les incertitudes du web. Profitez des conseils d'une diététicienne, échangez avec d'autres parents sur leur vécu, livrez vous-même vos anecdotes et soyez ainsi plus sereins quand vient l'heure du repas.

Découvrez les dates de nos prochaines sessions sur le site internet de la MSA Lorraine : lorraine.msa.fr/p-tits-ateliers-nutritifs

Vous désirez plus d'informations sur les P'tits ateliers nutritifs ? Contactez votre MSA au 03.83.50.35.59

Le Mémo Santé Enfant, votre aide-mémoire santé pour chacun de vos enfants !

Vous êtes parent d'un ou plusieurs enfants de moins de 16 ans ? Mémo Santé Enfant vous aide et vous accompagne au quotidien. Il vous informe sur les rendez-vous à ne pas oublier et vous donne des conseils personnalisés et certifiés par des spécialistes.

Avec Mémo Santé Enfant, maintenant tout est là !

La MSA met à votre disposition son 1er service santé en ligne pour les familles. Disponible gratuitement pour les ressortissants MSA parents d'enfants de moins de 16 ans, c'est un véritable aide-mémoire qui permet de suivre au quotidien la santé de vos enfants : suivi des soins, courbe de croissance, vaccins, premières fois…

Complémentaire du carnet de santé et du Dossier Médical Partagé (DMP), il alerte sur les rendez-vous à ne pas oublier et fournit des conseils certifiés. Ce service est totalement sécurisé, il n'est accessible que par vous. Ni les professionnels de santé, ni la MSA n'y ont accès.

Pour en bénéficier, il vous suffit d'activer le Mémo Santé Enfant depuis Mon Espace Privé (rubrique services en ligne/santé, puis prévention).

Une fois votre Mémo Santé Enfant activé, vous recevrez des alertes par sms et/ou email pour les rendez-vous santé à prendre et accéderez à des fiches-conseils certifiées adaptées à l'âge de vos enfants : sommeil, alimentation, maladies infantiles, urgences…

N'hésitez plus, découvrez le Mémo Santé Enfant MSA, le compagnon santé de la famille pour aider les parents sur l'organisation et le suivi de la santé des enfants.

Offre de services du groupe MSA Lorraine

Asept Lorraine : retour en images

Association santé éducation et prévention sur les territoires Lorraine

L'Association de Santé, d'Éducation et de Prévention sur les Territoires de Lorraine est une association à but non lucratif qui agit pour la prévention et la promotion de la santé.
Elle travaille en collaboration avec des organismes de protection sociale, des acteurs du territoire et des partenaires soucieux de préserver la qualité de vie de tous, des plus jeunes aux plus âgés.

L'ASEPT Lorraine a pour mission de promouvoir et de réaliser des actions collectives dans les domaines de la prévention santé et de l'éducation santé, plus spécifiquement sur les territoires ruraux, en assurant notamment l'ingénierie de projet, le développement de partenariats transverses et la communication de ces programmes. Elle organise pour ce faire différentes actions axées seniors, adolescents, petite enfance ou encore grand public.

Suite à l'annonce du Président de la République du 28 octobre dernier, les actions collectives de prévention santé seniors et petite enfance sur le territoire lorrain sont suspendues pour une durée indéterminée.

Plus d'informations au 09.74.19.16.77 ou par mail à contact@aseptlorraine.fr

Atelier "Bien Vieillir chez Soi" à Cerville - 6 octobre (12 participants)

Atelier "Nutrition Santé Adolescents" avec un groupe de la classe de 3ème de la MFR de Hadol - 21 septembre

Réunion PEPS Eurêka à Corcieux - 5 octobre (32 participants)

Réunion PEPS Eurêka à Seichamps – 15 septembre (30 participants)

Directeur de la publication : Gilles Chandumont • Rédacteur en chef : Didier Leduc
Rédacteurs : Laure Battiston Apostolo, Sandrine Mangeat-Foltz, Marion Rabita, Aline Testa
Mise en page : Olivier Richard • Crédit photos : © Adobe Stock / CCMSA médiathèque / MSA Lorraine • Imprimerie Socosprint Épinal
MSA Lorraine : 15 avenue Paul Doumer • 54507 Vandœuvre-lès-Nancy CedexTél : 03 83 50 35 00
ISSN 1765-3819 • N° CPPAP : 0121 M 07653